

- **Contrat d'engagement à l'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne et de Proximité**
Entre **L'AMAP "les Choucas gourmands"**

SAISON 2018-2019

Distribution toutes les 2 semaines du 2 nov. 2018 au 22 février 2019

Les vendredis de 17H00 à 19H00

(Ensuite un autre contrat prendra le relais)

chez Yann PIERREL :
3 bis chemin des bruyères
88290 THIEFOSSE

En cas de problèmes contacter / **Isabelle au 06 04 08 16 12**
Ou l'AMAP au 07 89 71 36 96



Et le producteur :

Béatrice et Pascal LEUVREY

2263 Route des Tayeux

88290 SAULXURES/MOSELOTTE
03 29 23 00 38

CONTRAT DE FROMAGE TYPE MUNSTER et TOMME BIO SELON FORMULE CHOISIE

NOM de l'adhérent :

Demeurant :

Tél : Mobile : Email :@

ENGAGEMENT DU PRODUCTEUR : Je m'engage à :

- produire des fromages selon des modes de production de l'agriculture biologique en accord avec la Charte des Amap consultable au local de distribution ou sur le site internet www.leschoucasgourmands.org.
- fournir aux abonnés un panier de fromages **toutes les deux semaines**, en fonction de la formule choisie.
- informer sur le fonctionnement de l'exploitation ainsi que des événements liés à la production.
- accueillir les groupes de consomm-acteurs pour les visites.

ENGAGEMENT DU CONSOMM-ACTEUR ADHERENT:

- Je m'engage pour une saison à chercher mes fromages ou à les faire retirer par un tiers. - J'adhère au principe de l'Amap et suis tenu au courant régulièrement de l'évolution de la production.
- Je suis conscient de partager les risques et contribue ainsi à être solidaire du producteur.

02 Nov distribution (A)	16 nov distribution (B)	30 nov distribution (A)
14 Déc distribution (B)		
11 Janv distribution (A)	25 Janv distribution (B)	
08 Fév distribution (A)	22 Fév distribution (B)	

La commande est à renseigner au verso.

CONDITIONS DE REGLEMENT DU CONSOMMATEUR ADHERENT:

- Je m'engage avec Béatrice et Pascal LeuvreY sur la base de ce contrat pour un montant de : €.
- Le paiement est effectué par 2 chèques **libellés à l'ordre de Béatrice LeuvreY**. Les chèques doivent tous être datés du jour du contrat. Ils seront mis à l'encaissement le 10 du mois de novembre et du mois de janvier

Fait àle

Le producteur : Béatrice et Pascal LEUVREY

L'adhérent :

C O M M A N D E

	Type Munster			Type Munster blanc du Jour ½ sel		Tomme
	Normal 400 g 5,20 €	Normal 300 g 3,90 €	Cumin 300 g 3,90 €	Gros 4,90 €	Petit 3,60 €	250 g 3,50 €
A chaque distribution (<u>soit 8 fois</u>)						
Distribution A (<u>soit 4 fois</u>)						
Distribution B (<u>soit 4 fois</u>)						
Distribution unique chaque début de mois (<u>soit 4 fois</u>)						
Prix unitaire pour 1 livraison						
Prix total des livraisons						
TOTAL GENERAL			 Chèques		

EXEMPLE DE COMMANDE :

	Type Munster			Type Munster blanc du jour ½ sel		Tomme
	Normal 400 g 5,20 €	Normal 300 g 3,90 €	Cumin 300 g 3,90 €	Gros 4,90 €	Petit 3,60 €	250 g 3,50 €
A chaque distribution (<u>soit 8 fois</u>)	1					
Distribution A (<u>soit 4 fois</u>)		1				
Distribution B (<u>soit 4 fois</u>)						1
Distribution unique chaque début de mois (<u>soit 4 fois</u>)					1	
Prix unitaire pour 1 livraison	5,20 €	3,90 €			3,60 €	3,50 €
Prix total des livraisons	41,60 €	15,60 €			14,40 €	14,00 €
TOTAL GENERAL	85,60 €			Soit 2 chèques de 42,80€		